

# Sol et Civilisation

novembre 1998

La Lettre - numéro 10

ISSN 1252-9419

EDITORIAL

## Pour la reconquête des territoires

Du niveau local à l'échelle mondiale, les questions sont les mêmes : comment faire en sorte que l'homme reste le pivot de tout développement équilibré, que la responsabilité fondamentale de chacun soit respectée et valorisée ?

Je suis convaincu que la gestion des territoires est une opportunité pour redynamiser la démocratie locale et partant la vie démocratique de nos pays. C'est en développant des relations économiques, sociales et culturelles fortes que les hommes responsables, depuis leurs territoires, pourront donner la force aux politiques de lutter en faveur d'une régulation des échanges mondiaux et d'une humanisation des conditions de développement de chaque pays.

Vous trouverez dans ce N°10 de la Lettre, les grandes lignes des débats des 7èmes Assises de Sol et Civilisation qui se sont tenues le 26 septembre dernier. Nous avons évoqué les moyens de réactiver la démocratie locale au sein des territoires qu'ils soient ruraux ou urbains. Plusieurs témoignages ont montré combien *la gestion en bien commun* était, en ce sens, porteuse d'espoir. Des propositions visant à favoriser le développement ont rallié l'assentiment des 200 participants (animateurs de développement local, élus, membres de l'administration, responsables professionnels, acteurs économiques...). Certaines sont d'ordre technique : renforcer la subsidiarité, rétablir la discussion entre technocratie et acteurs locaux, adjoindre à chaque structure intercommunale un comité consultatif de forces vives du territoire, etc.

Sur un plan plus général, il s'avère nécessaire que ces initiatives locales trouvent un relais national qui contribue à créer un contexte favorable au développement de ces modes d'action concertée, au plus près du territoire. Sol et Civilisation a été explicitement sollicitée dans ce but, ce qui renforce notre détermination à poursuivre nos travaux. Nous entendons répondre à cette demande.

Le sens profond et la véritable force de la démarche que nous partageons reposent sur l'ensemble des acteurs de la vie locale. C'est donc en se mettant à leur service que Sol et Civilisation peut contribuer à la consolidation de leur mouvement, animer un réseau d'échanges d'expériences, en vue du perfectionnement des méthodes, de leur formulation et de leur diffusion, de l'analyse commune des projets et de l'élaboration de propositions.

Sol et Civilisation est prête pour sa part, à s'engager dans un rôle de facilitateur d'un tel réseau dont la réalité et la richesse seront à la mesure de ce qu'en feront ses membres. Nous sommes donc à l'écoute de tous ceux qui ont d'ores et déjà manifesté le désir de constituer des équipes de travail et de réflexion dans diverses régions françaises.

Tout échange commençant par une information réciproque, nous souhaitons consacrer la prochaine Lettre à la présentation de démarches de gestion en bien commun de territoires.

Je lance donc un appel à tous ceux et celles qui seraient prêts à partager leur expérience en nous faisant part de leur initiative ou de leur projet.

Raymond Lacombe  
Président

### Au fil des pages ...

Toute la Suède doit vivre <i>Ian Olsson</i>	2
Création de services aux familles dans l'Indre <i>André Gilbert</i>	3
De l'identité et la cohésion sociale dans les quartiers de Mâcon <i>René Ducarouge</i>	4
Les enjeux de la prospérité des milieux ruraux Québécois <i>Jacques Proulx</i>	5
Débat Comment participer à la mise en oeuvre du développement durable <i>Christian Brodhag</i>	6
Reconquérir le territoire pour redonner espoir <i>Jean Lassalle</i>	7
Mettre concrètement l'économie au service de l'homme <i>Bernard Dalmon</i>	8
Pour une approche stratégique du bien commun <i>Henry Ollagnon</i>	9
Pour plus de cohérence dans les demandes adressées aux ruraux <i>Henri de Benoist</i>	10
Table ronde	11-12

## "Toute la Suède doit vivre" ou la mobilisation de groupes villageois contre la fracture territoriale

Ian Olsson, animateur de ce mouvement

Le mouvement "Toute la Suède doit vivre" a démarré dans les années 70. Il regroupe une quarantaine d'associations nationales, rurales et urbaines, des confédérations syndicales, des associations populaires et certaines organisations politiques ainsi que 4 000 groupes villageois. Ces communautés de village ont créé près de 8 000 emplois permanents et 10 000 emplois temporaires. Elles rassemblent 80 000 militants qui gèrent 25 000 projets.

Ce mouvement a une stratégie ascendante, confortée par la création d'une coordination politique : le mouvement "toute la Suède doit vivre". Ses lignes directrices sont décidées tous les deux ans lors d'assemblées nationales rurales.

# TEMOIGNAGES

**L**e modèle suédois traditionnel basé sur le compromis entre les syndicats et les grandes industries exportatrices a garanti le plein emploi jusqu'en 91. Mais il s'est construit sur la mobilité de la main d'oeuvre, en particulier rurale. Aujourd'hui il ne fonctionne plus.

Parallèlement, la réforme administrative engagée en 1971 a accentué l'exode rural. En 1971, la Suède comptait 280 communes, pour 2 500 en 1952. Cette réforme a certainement eu une rationalité administrative et économique, mais elle a eu des conséquences sociales et politiques, comme la désertification de la périphérie des communes, qui n'étaient pas prévisibles à cette époque.

### Les racines de la démocratie suédoise

Les racines du développement démocratique suédois sont doubles. Les communes ont été créées après la révolution Française sur la base de communautés anciennes, dans lesquelles préexistaient des procédures démocratiques.

D'autre part, les mouvements populaires ont participé à l'émergence de la démocratie. La vie associative touche beaucoup de domaines. Chaque suédois est au moins impliqué dans 5 associations différentes, culturelles, syndicales...

Les associations d'éducation populaire ont joué un rôle particulièrement important. Elles géraient la formation des travailleurs, des exploitants agricoles alors que l'école obligatoire n'existait pas encore. Elles ont fourni aux gens une culture et une éducation qui leur ont permis de participer au débat politique.

Ainsi, la constitution des communautés de village trouve ses sources d'une part dans la frustration des élus marginalisés par la réforme administrative qui en ont assuré la coordination et

d'autre part dans la vie associative, en particulier celle des associations d'éducation populaire, qui ont mobilisé les populations.

La constitution de ces communautés a débuté par dans des manifestations culturelles et éducatives, des conférences, des réunions... Elles sont devenues peu à peu gestionnaires de leur territoire. Le vide créé par la réforme des communes a ainsi été comblé ; les communautés créant leur propre identité locale.

### Les activités des communautés

Une communauté de village peut prendre la forme d'une association sans but lucratif ou d'une coopérative qui gère, organise des activités culturelles, sociales ou économiques.

La stratégie est d'abord axée sur l'aménagement du territoire du village. Les communautés de village établissent un 4ème niveau d'aménagement du territoire après les échelons de l'Etat, de la région et de la commune.

Par ailleurs, les communautés de village définissent et mettent en oeuvre des projets de partenariats entre secteur public et secteur privé. En effet, pour réaliser un programme touristique ou un programme d'amélioration des logements dans le village, la communauté du village doit négocier avec la commune. Et ce, d'autant plus que les 280 communes suédoises sont assez fortes d'un point de vue économique, leurs ressources fiscales propres étant importantes.

Les communautés de village gèrent des activités de services sociaux, des entreprises avec du travail bénévole, mais aussi du travail rémunéré selon les principes du marché. S'en est suivi des créations d'emplois, par l'insertion économique de groupes marginalisés des campagnes dans les micro-entreprises d'artisanat, d'économie sociale, etc.

Enfin, les communautés sont engagées dans des partenariats avec les régions pour réaliser leurs plans.

Après 95, date d'entrée de la Suède dans l'Union Européenne, le mouvement "Toute la Suède doit vivre" a fait valoir ses idées dans la programmation et le suivi des programmes de l'Union Européenne. Ainsi, la coordination des communautés de village est représentée dans chaque comité de suivi des programmes Suédois, qu'ils relèvent de l'objectif 5B, 2 ou 6. Elle participe également à la gestion et à la réalisation des projets Leader suédois.

Ces communautés de village et leur coordination nationale ont ainsi renouvelé le modèle démocratique suédois en agissant au niveau des territoires villageois.

## Création de services aux familles dans l'Indre

*André Gilbert est Président de l'association des familles rurales de l'Indre et agriculteur à Montierchaume*

**L**es associations familiales de l'Indre sont nées juste après la guerre en réaction aux difficultés d'approvisionnement qui étaient, comme ailleurs, importantes. A l'exemple des agriculteurs qui s'étaient déjà organisés, les familles ont créé des associations qui s'approvisionnaient directement auprès des agriculteurs et revendaient ces denrées aux familles.

Si le tissu associatif des familles rurales de l'Indre, qui aujourd'hui compte 172 associations sur 234 communes, est vif et vigoureux, c'est parce qu'il a su s'organiser pour répondre aux besoins des familles et s'adapter à leur évolution.

Ainsi, dans les années 50, les arts ménagers n'étant pas à la portée de tous les ruraux, les associations ont mis à la disposition des familles des lave-linge par exemple qui ont été utilisés en commun. Cela a provoqué de nombreuses réunions pour mettre en place ces services et ainsi favorisé le développement des associations familiales.

Les années 60 sont caractérisées dans l'Indre par l'installation à Châteauroux d'une énorme base militaire américaine. Elle a créé jusqu'à 8 000 emplois civils (sur un département de 250 000 habitants) et, de ce fait, provoqué un exode rural massif et rapide.

Il en est résulté un grand progrès puisque toutes les générations ne cohabitaient plus sous le même toit. Mais pour l'entretien des personnes vieillissantes à domicile, le départ des jeunes générations a posé problème. Les anciens voulaient rester chez eux, il fallait développer un service pour les y aider. C'est ce qu'ont fait les associations familiales.

Tout un service visant le maintien à domicile de personnes âgées est né. Aujourd'hui sur la commune de Montierchaume 15 familles sont aidées par 6 personnes (soit l'équivalent de deux emplois à temps plein). C'est un bénévole qui met en relation les personnes aidantes et les personnes aidées et qui gère le service.

La commune ou le département auraient pu mettre ce service sur pied. Mais les besoins évoluent souvent rapidement de l'aide ménagère à la prestation dépendance. Et le système associatif est le seul à pouvoir s'adapter aussi vite.

Le bénévole passe en effet dans les familles tous les mois, constate l'évolution des besoins et met en place des heures supplémentaires très rapidement si nécessaire.

D'autre part, les associations privilégient dans la mise en place de ces services la proximité et la qualité des relations humaines, ce qu'une administration aurait du mal à faire.

Les personnes aidantes sont bien souvent ou ont été des épouses d'exploitants qui géraient des petites exploitations et pour lesquelles un complément de revenu était le bienvenu.

La gestion administrative de ces emplois est assurée par la fédération départementale des familles rurales. La principale difficulté qu'elle rencontre c'est de faire comprendre aux administrations et aux caisses de retraite qui la soutienne largement dans cette action, la nécessité de s'adapter sans arrêt à l'évolution des besoins. Or, le fonctionnement de la MSA ou de la CRAM ne sont pas propres à cette adaptation continue. Dans l'intervalle, il faut bien sûr que l'aide soit apportée. Les associations sont là pour gommer ces délais, pour qu'ils ne soient pas pesants pour les familles.

Aujourd'hui dans l'Indre, 134 associations mènent une action de maintien à domicile. En 1997, cela représentait 720 000 heures de travail, soit 400 équivalents temps plein. Cela fait de la fédération départementale des familles rurales de l'Indre un des 10 premiers employeurs du département. C'est loin d'être neutre du point de vue économique.

Du point de vue de la fédération départementale, pour que cette activité se pérennise, il faut accueillir de nouveaux retraités. La population baisse. L'Indre doit donc être suffisamment accueillant vis à vis de la population extérieure au département, vis à vis de jeunes retraités.

La fédération a donc énormément agi sur le logement locatif aux côtés des maires ruraux, a créé une université rurale à l'intention de ces jeunes retraités.

Elle est prête à leur laisser une grande place dans le fonctionnement des associations dans lesquelles le bénévolat est toujours nécessaire pour gérer par exemple les 45 centres de loisirs, la quinzaine de camps d'adolescents, etc.

Cette action répond ainsi de manière la plus locale possible au problème des familles qui ne peuvent pas toujours s'occuper des personnes âgées. Elle permet de générer des activités économiques intéressantes pour tous et surtout concourt à maintenir un lien entre les générations et entre les familles dans ces communes rurales, à maintenir du lien social.

## De l'identité et la cohésion sociale dans des quartiers de Mâcon

René Ducarouge est ancien adjoint au Maire et responsable du PLIE de Mâcon

L'expérience vécue par René Ducarouge est au coeur des questions urbaines, puisque 85% de la population vit et vivra en milieu urbain. Ne pas véritablement regarder ce qui s'y passe est grave sans aucun doute.

**D**epuis 20 ans, les politiques nationales et locales mises en oeuvre pour changer la ville se succèdent. Mais elle rencontre toujours d'énormes difficultés. Personne n'arrive à concevoir une véritable culture urbaine qui serait construite sur des bases permettant de régler ces difficultés. Et à ces débats sur la ville, se sont superposées les incantations sur l'aménagement du territoire. Mais la réalité montre que les logiques de développement actuelles sont implacables et non pas voulues et concertées.

Au cours des années 60 et 70, la population de Mâcon est passée de 20 000 à 40 000 habitants. Des logements d'habitat social notamment, ont été construits dans l'urgence. Au regard de l'histoire des villes, les mutations si importantes dans un temps aussi court sont très rares. Faute de les avoir accompagnées, voulues et organisées, les difficultés rencontrées aujourd'hui sont majeures.

Ces quartiers sont des lieux de relégation, où on entasse les gens, où on chôme, où on trouve les problèmes de cohabitation avec l'immigration, où on éclate les repères sociaux. La famille n'est plus le repère social. La proportion de familles monoparentales peut atteindre 42%. C'est une réalité sociale avec laquelle il faut travailler.

La question posée en 1977 était la suivante : y a-t'il une solution magique pour faire renaître des équilibres ? Les magiciens des politiques de la ville ont alors dépensé quelques milliards pour "refaire les façades" sans considérer vraiment la réalité sociale.

### "On ne fera rien sans les habitants"

Ce n'est pas seulement en transformant physiquement l'espace, que l'on transforme la réalité sociale. Il faut également mobiliser les habitants. Mais développer les relations sociales ne se décrète pas. Combien d'élus, ont pensé que, dans un quartier de 2 000 habitants, une réunion de quartier rassemblant une quinzaine de personnes constituait une démarche de démocratie locale ?

Le fond des problèmes se trouve dans chaque logement, dans chaque situation qu'il faut tenter d'appréhender par l'écoute.

### Organiser l'écoute

La plupart des habitants venaient d'ailleurs, de villages... Complètement "déculturés", vivant dans ces espaces construits à la hâte, ils ne trouvaient plus aucun repère, ni repères personnels, ni repères sociaux, ni repères familiaux. Ils se plaçaient simplement dans une relation habitat - travail. Et quand le travail a disparu, il

n'est plus resté que l'habitat. Ces situations se vivent très mal.

Un grand chantier d'écoute individuelle des populations concernées a donc été lancé.

Ces gens avaient beaucoup à dire. Ils en avaient enterré une bonne partie. Il fallait révéler toutes ces histoires au travers "d'objets de souvenir". Des artistes ont donc pris en photo les objets personnels du passé. Et pour transmettre ces histoires, des rencontres par groupe de logements ont eu lieu. Chacun y exposait son histoire personnelle, présentait le souvenir accroché à l'objet photographié. L'objectif était de susciter des rencontres.

Car dans les cités, il n'y a plus de relation entre les hommes et, sans relation, on ne peut rien construire. Il n'y a plus de lieux de convergences, de dialogues, de confrontations etc. Il faut donc les reconstituer. Ainsi, grâce à ces petits événements, autour d'apéritifs, on allait chez le voisin, découvrir le travail du photographe. On se découvrait, on se disait bonjour peut être pour la première fois.

Aujourd'hui, ce travail a généré une culture partagée entre ce que chacun a vécu et une réalité néo-urbaine, difficile, sur laquelle chacun essaie d'agir.

### Créer des lieux d'échanges

Des lieux de paroles, comme une laverie, ont été reconstitués pour que des échanges se fassent, pour que des transformations puissent s'opérer à partir des habitants eux-mêmes. Des activités économiques ont été lancées. Elles peuvent fonctionner sur une économie duale, pas obligatoirement liée à l'économie de marché. Ainsi, des groupes de reconquête des jardins se sont mis en place. Cette relation à l'environnement est très importante. Et avec les jardins de cocagne et les jardins de la solidarité, un système permet d'attirer dans le quartier des consommateurs qui viennent acheter ces produits biologiques. De tels exemples de formes de reconstruction de cohésion sociale sont nombreux.

Pour reconstituer une véritable cohérence entre l'espace rural et l'espace urbain, il faut d'abord prendre en charge ce que disent les hommes et les femmes, ce dont ils souffrent, ce qu'ils vivent. Les politiques publiques peuvent alors accompagner un certain nombre de mécanismes. Mais elles ne doivent pas dicter les solutions. Elles devraient permettre aux projets de se réaliser en investissant peut-être moins sur les volets matériels mais davantage dans les domaines associatifs et sociaux.

"Les politiques de la ville devraient agir en prenant en compte ce qui est, d'une certaine manière, la propriété de ceux qui y vivent" conclut René Ducarouge.

## Les enjeux de la prospérité des milieux ruraux québécois

Jacques Proulx est Président de Solidarité Rurale à Québec. Il est également l'ancien président général de l'Union des producteurs agricoles.

La coalition Solidarité Rurale doit rendre au gouvernement son avis sur le contenu d'une politique cadre de développement rural. Jacques Proulx en livre quelques éléments basés sur une consultation large des organismes et des acteurs ruraux.

**A**u Québec, cinq groupes distincts se disputent le territoire rural : les autochtones avec leurs droits ancestraux, les agriculteurs avec leur droit de produire, les villégiateurs avec leur droit à la paix, les néo-ruraux avec leur droit à la beauté et les industriels avec leur droit d'exploiter.

C'est un noeud gordien ! Pourtant dans l'avenir, chacun devra avoir sa place.

Le droit de produire des agriculteurs est une revendication qui relève de la nécessité fondamentale de protéger les terres arables. Cependant, elle ne permet pas tous les excès des spéculateurs forestiers ou agricoles.

Dans un pays où le sol arable est rare, l'agriculture doit avoir préséance sur la construction domiciliaire. Mais quand l'agriculture "pue" au point qu'elle chasse les touristes, c'est qu'elle chasse aussi le bon voisinage. Alors la propriété et l'usage du territoire deviennent des objets de bataille. L'arbitrage se fera par l'acceptation de l'obligation de diversifier l'économie rurale. Pour progresser, il faudra faire table rase du passé et ne plus jamais lier agriculture et ruralité comme étant la seule et même chose.

Le droit à la paix comme celui à la beauté sont les réclamations de nouvelles populations rurales arrivées sur le territoire à cause du mal de vivre urbain. En général, les plus ardents défenseurs de la beauté sont détenteurs d'un projet individuel. Ils aiment les campagnes mais sont urbains de culture. Leurs voisins, les défenseurs de la paix, ont souvent les cheveux blancs et prennent une retraite confortable. Ils ont une culture de banlieue. Ils ont peu de projets sinon celui de mourir tranquille.

Les tenants du droit d'exploiter sont multinationaux, invisibles et néolibéraux. Ils concentrent leur activité vers les centres urbains usant des campagnes comme de simples réservoirs de matières premières et parfois d'ouvriers. Mais la rentabilité de leurs opérations reposent généralement sur la générosité des États, donc des contribuables. Leur droit d'exploiter n'est pas celui d'exploiter les ruraux. L'arbitrage sera politique.

Le tableau des acteurs liés aux milieux ruraux étant dressé, les enjeux de leur gestion se dessinent.

Au Québec, l'enjeu du prélèvement des matières premières est crucial. Les populations locales refusent désormais de ne pas profiter de la prospérité des grandes multinationales et exigent une forme de redistribution. Cette revendication est légitime puisque elles exploitent des terres publiques. Solidarité Rurale défendra l'idée d'une forme de ristourne progressive. Elle sera moindre, si l'entreprise emploie ou transforme localement, investit dans la protection de l'environnement ou favorise l'éclosion d'autres entreprises sur les terres consenties par l'État.

En ce qui concerne l'agriculture, le débat est d'abord interne à la profession puisque c'est celui entre l'agriculture industrielle et l'agriculture familiale. Néanmoins, les politiques agricoles de l'État devront privilégier les seules exploitations familiales ; l'industrie agricole, à l'instar des autres, devant laisser libre cours au marché.

Quand le droit d'exploiter et le droit de produire seront encadrés, le monde rural sera certainement ouvert à la diversité économique, l'exode des populations pourra être stoppé et l'intégration de nouveaux segments de population sera facilitée. Le monde rural est en mutation profonde mais n'est certainement pas menacé de disparition.

La guerre entre le politique et le financier a induit une crise de civilisation dont les ruraux sont victimes. La question rurale est celle de la souveraineté sur le territoire : la souveraineté des populations locales comme celle de l'État national au service du bien commun.

Plus que jamais l'arbitrage politique, culturel et économique nécessaire à la prospérité des milieux ruraux passe par la mise en place d'une économie des terroirs.

Les campagnes québécoises s'étendent sur 1,6 millions de km<sup>2</sup>. 10% du territoire est couvert d'eau douce. Les 7,1 millions de québécois vivent concentrés sur 0,7% du territoire, le long du fleuve Saint Laurent. 51% du territoire est boisé. La forêt publique couvre 500 000 km<sup>2</sup>, la forêt privée 71 000 km<sup>2</sup>. Seuls 1,4% des terres sont propices à l'agriculture. L'agriculture, la forêt et la pêche occupent moins de 10% de la main d'œuvre rurale.

*Au cours de la discussion qui a suivi ces témoignages, plusieurs propositions ont rallié l'assentiment de tous. Leur objectif : permettre aux hommes de se réapproprier le pouvoir de décision sur le devenir du territoire dans lequel ils vivent, qu'il soit rural ou urbain.*

# DEBAT

## Restitutions régionales

Pour Jacques Proulx, le projet de ristournes au profit des communautés rurales est très défendable. Certes, les ressources naturelles appartiennent à l'ensemble de la Nation. Mais elles appartiennent d'une façon particulière aux communautés qui s'investissent sur un territoire, qui l'ont, au fil des décennies, défriché, habité, occupé, surveillé. Or, le phénomène actuel de concentration économique repose sur le prélèvement des matières premières non payantes, comme l'eau, pour les emmener loin des territoires et générer de la prospérité ailleurs. Négocier des retombées de ce prélèvement permettrait de redynamiser le milieu rural et d'amener les décideurs à réfléchir à la concentration des activités.

Il y a plusieurs années, une aluminerie a été construite en plein cœur des terres agricoles québécoises. Pour répondre à une promesse électorale, on a complètement désorganisé la structure politique communautaire de cette région très prospère. Or, une aluminerie a besoin d'eau et d'électricité. Pourquoi ne pas l'avoir bâtie dans le Grand Nord, à la source même de l'électricité ? Parallèlement, on dit aux populations de la Côte Nord qu'elles coûtent trop cher.

"Réclamer une compensation sur le prélèvement de ces ressources est un juste retour des choses. Il faut cesser de se battre pour des subventions. Il faut se battre pour défendre les droits des acteurs des territoires" conclut Jacques Proulx.

## Les politiques par à-coups sont inutiles

René Ducarouge a insisté sur le caractère fondamental de la question de l'organisation des habitants. En ville, la rapidité de mutation des populations est telle qu'elle fragilise la continuité de l'action. Il faut sans arrêt reconstruire le tissu social, cette capacité à dialoguer, à construire ensemble. Ce qui a fait l'échec de la plupart des politiques dans ce domaine, c'est qu'on agit par à-coups. Mais les coups ne servent à rien. Une action à très long terme est nécessaire.

Le fonctionnement des jardins familiaux, de la banque alimentaire, des associations qui agissent sur l'aménagement extérieur et intérieur du quartier montre qu'un mouvement s'est créé. Mais il est lent, difficile. Il faut sans cesse le conforter.

## Il est possible d'agir. Il n'y a pas de fatalité.

Le Canada fait partie du groupe de Cairns. Jacques Proulx le regrette amèrement. Il constate que rares sont les gouvernements qui ne partagent pas la "pensée unique". C'est juste l'intensité avec laquelle ils s'engagent dans la mondialisation qui diffère. C'est cela qu'il faut combattre ! Et c'est possible. Malgré les difficultés des dernières négociations mondiales, les paysans n'ont-ils pas obligé les commerçants à reporter les accords de trois ans ?

De même au niveau local, la communauté rurale de Jacques Proulx était en grande difficulté : disparition des services, etc. Ils ont misé sur le secteur de la culture et ont gagné leur pari : la population n'est plus prête à accepter n'importe quelle sorte de développement. Elle veut un développement qui dépend des choix qu'elle a fait.

## Rétablir la discussion entre la "technostructure" et les acteurs locaux.

Pour André Gilbert, l'émergence de projets de développement local passe par l'écoute de ce que les gens ont à dire, de ce qu'ils ont envie de vivre. Or, les lieux d'écoute font défaut. C'est pourquoi des "relais familles" ont été créés dans l'Indre animés par une personne bénévole formée à ce travail.

René Ducarouge a ajouté qu'au-delà des problèmes macro-économiques et de logique de développement qui sont difficiles, il faut rétablir la discussion entre la "technostructure" et le niveau local. Il anime actuellement des travaux d'insertion économique et de développement de l'emploi de proximité. "Les technocrates de Bercy ne savent même pas ce que cela veut dire !". La plupart des décisions et des modes d'usage sont à porter au niveau local, en densifiant le courant associatif. Il faut, dans la vie quotidienne, cesser de répondre "oui" à l'administration. Etienne Lapèze, Président du Groupe Monde Rural, a confirmé ces dires. Pour lui, on ne peut progresser qu'en étant subversif !

## Table ronde : quel nouveau contrat entre la société et les territoires ? animée par Julien Coléou<sup>1</sup>

### INTERVENTIONS

#### Christian Brodhag<sup>2</sup> : "Comment participer à la mise en oeuvre du développement durable"

Au début des années 70, la gestion de l'environnement est devenue une question importante. Des outils spécifiques, comme le Ministère, ont été créés et ont permis de lutter contre les pollutions centralisées. Puis on s'est rendu compte que les pollutions étaient plus diffuses. L'agriculture, les transports, les activités humaines en général ont un impact diffus sur l'environnement. Il est donc nécessaire d'intégrer cette problématique en amont des activités. De multiples acteurs sont concernés. Toutes les décisions doivent en être imprégnées.

D'autre part, on ne peut pas entraver le développement des pays du Sud au nom de la protection de l'environnement ; d'où la nécessité d'une solidarité Nord - Sud quant à l'utilisation des ressources de la planète.

Le concept de développement durable est né de ces constats. Il intègre le développement économique et social, l'environnement et les limites des ressources de la planète. C'est la conclusion de la Conférence de Rio.

#### Des échéances importantes à venir

En France, ce sont la discussion du projet de loi d'aménagement du territoire et la gestion simultanée des contrats de plan. La Commission de développement durable défend l'introduction d'un " tiers-acteur ", les acteurs des territoires, dans les négociations de contrats de plan. C'est loin d'être le cas actuellement. Le principe de contractualisation doit être reconstruit à travers un système par objectifs. Les forces vives d'un territoire seraient ainsi amenées à définir une stratégie et des objectifs formalisés sur la base desquels les différents niveaux administratifs et de collectivités locales contractualiseraient avec elles. Dans le jargon du développement durable, ces lieux de concertation sont qualifiés " d'agendas 21 locaux " ; de " chartes de territoire " dans la future loi.

C'est un système certes très administré. Mais il est capital de montrer que des territoires peuvent, en mobilisant leurs ressources, apporter quelque chose à la gestion du territoire national, à condition qu'ils puissent développer des stratégies de chartes et des systèmes de gouvernance. Pour les y aider, très concrètement, il faut mettre en oeuvre des réseaux d'expériences à partir de celles réalisées au sein des parcs naturels régionaux, du réseau de Sol et Civilisation, des villes qui réfléchissent en terme d' agendas 21...

D'autre part, le tourisme sera, en 1999, à l'ordre du jour de la Commission de développement durable des Nations Unies. Et, alors que la France est la première destination touristique au monde, elle ne participe jamais aux travaux de cette Commission. Pour C. Brodhag, il faudrait profiter de cette échéance pour défendre la notion de terroir, cette relation particulière qui unit une population à son territoire, qui la conduit à gérer la biodiversité, les ressources d'un patrimoine, à fabriquer des produits qui sont le fruit d'un équilibre construit sur le long terme. Bien sûr, la Côte d'Azur attire les touristes, mais ils recherchent surtout l'équilibre entre un patrimoine historique et des paysages façonnés par l'homme.

En l'an 2000, l'agriculture sera à l'ordre du jour de cette Commission. Le concept de terroir appliqué au tourisme pourrait être utilisé ensuite dans les discussions à propos de l'agriculture. Les enjeux de ces discussions face aux réseaux anglo-saxons sont extrêmement importants.

"On peut gagner sur ce terrain à condition de mobiliser les forces et les spécificités françaises et les insérer dans des réseaux internationaux" conclut Christian Brodhag.

**L**a mise en oeuvre du développement durable renvoie à trois grandes problématiques.

#### Long terme et court terme

La première concerne la préservation des ressources des générations futures. Un acte de court terme prend son sens s'il s'inscrit dans une perspective de long terme. Le long terme est préparé par l'ensemble des actions à court terme.

#### Local et global

Tout le monde a conscience des enjeux planétaires et de la nécessité de les gérer. Par ailleurs, au niveau local, chacun comprend bien que si son patrimoine disparaît ou s'il est mal géré, ses enfants ne pourront pas en bénéficier. Toute la difficulté réside dans l'articulation entre ces deux niveaux. Des mécanismes appropriés doivent être mis en place.

#### Complexité et simplicité

Les mécanismes en jeu sont extrêmement complexes. Certains ne sont même pas connus scientifiquement. On est donc parfois obligé d'appliquer le principe de précaution. En même temps, les solutions mises en oeuvre doivent être simples pour pouvoir être intégrées dans les actions quotidiennes. Cela suppose une construction extrêmement complexe, à la fois politique au sens large et adaptée aux besoins et aux moyens des acteurs locaux.

L'intégration de l'économie, du social, de l'environnement et de ces trois dimensions repose avant tout sur un processus de décision collective, qualifié de " gouvernance " au niveau international.

<sup>1</sup> Professeur émérite à l'Institut National Agronomique Paris-Grignon, membre du comité d'orientation de Sol et Civilisation.

<sup>2</sup> enseignant à l'école des Mines de Saint-Etienne et Président de la Commission Française de Développement Durable. Cet organisme indépendant agit dans le cadre de la mise en place du développement durable au niveau mondial, en assurant le suivi des grandes conventions, en mobilisant des acteurs et en faisant des propositions au gouvernement et au niveau international.

## Jean Lassalle<sup>1</sup> : "reconquérir le territoire pour redonner espoir"

**I**l témoigne : "le regard chargé d'angoisse, d'interrogations vis à vis de l'avenir de mes concitoyens est impressionnant. Dans nos campagnes, trop de maisons continuent à se fermer, trop de jeunes continuent à partir. L'infinie tristesse du regard de quelques hommes qui, au soir de leur vie, ne croient plus au lendemain, est dure à soutenir. L'actualité nous montre au quotidien que le moral des hommes n'est pas meilleur dans les villes et surtout dans les zones dites périurbaines. C'est malheureux qu'après tant de siècles d'expérience et d'apprentissage de vie en commun, nous ne puissions pas faire un peu mieux. De fait, beaucoup d'entre nous n'ont d'autre alternative que de se réfugier dans le rêve ou le fantasme." Ainsi, Jean Lassalle a réalisé que ceux qui dans les années 60, 70, avaient quitté le pays, faute de perspective, n'étaient pas heureux, eux non plus. Ils n'ont pas trouvé ce qu'ils cherchaient et vivent de souvenirs et de fantasmes.

### Il faut se réapproprier le territoire

Il faut redonner vie à un territoire dans lequel chacun puisse se retrouver : celui qui y est resté, celui qui en rêve en ville, parce qu'il l'a connu ou parce qu'on lui en a parlé, celui qui par idéal aspire à le protéger.

Tout cela est possible à condition d'adopter de nouveaux modes de fonctionnement. De fait, trop spécialisés, nous passons notre temps à nous renvoyer la balle sans jouer ensemble. Il faut nous donner les moyens de faire à nouveau travailler les hommes ensemble.

Quelques faits de société ont défrayé la chronique en Haut Béarn à propos du sauvetage des ours des Pyrénées et de la construction du tunnel du Somport. Une génération spontanée, attirée par la perspective d'un vrai combat à mener est arrivée en Haut Béarn comme pour libérer le "tombeau du Christ". Des problèmes de cohabitation sont vite apparus avec la population locale qui ne comprenait rien à ce soudain remue-ménage. Il s'agissait pourtant de citoyens issus pour la plupart du même pays et parlant la même langue. De fait, tout les séparait.

La France puis l'Europe ont décrété dans les années 80 qu'il fallait sauver les derniers ours des Pyrénées et que les hommes vivant sur place était pour ce faire devenus gênants. Les habitants des vallées ont été assimilés à une peuplade primitive qui les détruisait. Il s'en est suivi une crise lourde et un long affrontement apaisé par la signature d'une charte définissant la gestion de ce territoire en bien commun, conduite par l'Institution Patrimoniale du Haut Béarn<sup>(2)</sup>. Elle a permis de rassembler tous les protagonistes : élus, collectivités locales, administrations, éleveurs, chasseurs, chambres consulaires, associations de protection de la Nature.

Cette démarche dite patrimoniale très difficile à mener, a permis petit à petit de renouer dialogue et discussion entre tous les acteurs. Chacun y retrouve peu ou prou son compte, quelle que soit la légitimité qu'il s'assigne. Celui qui est resté au pays, entretenant vie et paysage, celui qui,

vivant à l'extérieur, s'estime en droit, par filiation ou approche universaliste, d'être associé à la gestion. Ils inventent ensemble une nouvelle façon d'agir en commun hors des diktats et des directives.

Cette expérience très enrichissante est un peu déstabilisante car elle pousse chacun à sortir de sa "chasse gardée", pour s'impliquer pleinement avec l'autre sur le problème d'ensemble. Mais quatre ans après, elle se poursuit toujours. Elle a permis de consolider et de relancer l'activité pastorale et montagnarde dans son ensemble et d'engager très sérieusement la démarche de sauvetage des ours dont la seule présence atteste de la qualité du patrimoine Pyrénéen. L'IPHB pourrait être un précurseur des outils à mettre en oeuvre pour que les hommes réapprennent à travailler ensemble pour se réapproprier un territoire dans sa plénitude loin des schémas technocratiques éculés et dépassés.

### Fédérer les actions de terrain...

Mais de telles initiatives ne suffisent pas, même si elles se développent fort heureusement un peu partout sous des formes diverses. Sans être fédérées, chacune aura eu le mérite de traduire une belle aventure mais cela n'ira pas beaucoup plus loin. Par contre, reliées les unes aux autres, elles s'enrichiront réciproquement et feront émerger progressivement une nouvelle vision des choses plus globale, issue de la base, portée par des hommes concernés et responsables. C'est aussi un élément déterminant pour le moral des acteurs de terrain qui ainsi ne se sentiront plus isolés et sans écho. "Ce travail de fédération pourrait être conduit par Sol et Civilisation, organisme neutre et reconnu comme étant au service de l'intérêt général. Le charisme et la notoriété de son Président peuvent lui apporter un atout supplémentaire pour cette mission." pense Jean Lassalle.

### ... pour créer une force de propositions

Cette union de démarches locales d'un type nouveau peut apporter sa contribution à la recherche de solutions nouvelles pour la société entière. De manière plus pratique encore, les collectivités territoriales, la DATAR, le Gouvernement, la Communauté Européenne, etc, ont besoin de propositions de bon sens réfléchies, discutées qui remontent des terroirs ruraux ou de la ville.

Jean Lassalle conclut : "si on donne aux acteurs des territoires les moyens de s'impliquer de nouveau ensemble sur le terrain, si on les fédère, nous n'aurons plus besoin des décrets et directives stupides de Bruxelles ou de Paris qui nous sont assénés comme si nous étions nés la veille. Nous poserions peut-être les bases d'une société qui pourrait à nouveau espérer rendre ses enfants heureux."

1- Conseiller général des Pyrénées Atlantiques, Président de l'Institution Patrimoniale du Haut Béarn

2- IPHB - Cf. Lettre n°3, disponible sur demande auprès de Sol et Civilisation.

## Bernard Dalmon<sup>1</sup> : "Mettre concrètement l'économie au service de l'homme"

### Un parcours personnel particulier

Ayant vu les conditions de travail très dures de ses parents agriculteurs, il quitte sa famille à 21 ans dégoûté par le monde agricole. Pourtant 20 ans après, il est tout aussi occupé...

Sa carrière commence en Aveyron dans les machines outils. Il y reste 8 ans. N'y trouvant pas de projet personnel qui lui permette d'évoluer, il démissionne. Entre temps, il suit des cours des Arts et Métiers puis devient enseignant pendant un an pour faire partager ses valeurs aux jeunes. Avec les élèves, le contact est bon. Par contre, le milieu des enseignants lui semble beaucoup trop individualiste et replié sur lui-même. A ce moment là, des responsables de projets étaient recherchés à Decazeville pour y développer la sidérurgie. Il veut agir pour la ville dont il est originaire et assume cette fonction pendant un an. Mais suite à une décision gouvernementale, les sociétés d'exploitation de sidérurgie ferment. En trois mois, 500 personnes sont licenciées.

Il présente alors au maire de Decazeville, son projet de création d'une petite entreprise. Le maire refuse persuadé qu'il ne pourrait pas aboutir étant donnée la distance qui le séparait de ses clients. En bon Aveyronnais, Bernard Dalmon est têtue. Par l'entremise du comité d'expansion économique, il prend contact avec la mairie de Luc Primaube à proximité de Rodez. Cette commune mi cité d'ortoir, mi centre d'activité agricole, accueille quelques entreprises de service. Le projet de Bernard Dalmon est accepté. Un local est mis à sa disposition. L'entreprise "Défi 12" voit ainsi le jour en 1989. Ce nom est choisi pour montrer que l'on peut créer et faire vivre des entreprises à haute valeur ajoutée, y compris en Aveyron. Défi 12 est un bureau d'études technique qui conçoit des produits mécaniques, des machines-outils pour l'industrie. Ses clients sont Renault, Bosch, Aérospatiale, Ratier, Labinal, Forest... L'entreprise est composée actuellement de 21 personnes, 5 ingénieurs et 15 techniciens supérieurs. Ils ne font que de la réflexion, de la création.

Au départ, il a fallu convaincre les clients que l'on peut exercer des métiers à haute valeur ajoutée en Aveyron et y concevoir des produits comme partout ailleurs. Défi 12 y est parvenu avec beaucoup de volonté, de force de persuasion. Les clients ont vite découvert les valeurs aveyronnaises de ténacité, de respect de la parole donnée et constaté que les produits conçus à la Primaube sont de même qualité que ceux de la région parisienne.

Défi 12 a du surmonter une autre difficulté : convaincre ses clients de visiter l'entreprise car "l'Aveyron, vu de Paris, c'est vraiment le désert". Aujourd'hui, certains responsables de projets de Renault, de Peugeot y vont régulièrement avec leur famille !

### Permettre à l'entreprise de jouer un rôle citoyen

Les techniciens, les ingénieurs aveyronnais partent à Toulouse, Paris ou Lyon faute de trouver un emploi chez eux. Bernard Dalmon a voulu permettre à certains d'entre eux de revenir et de s'impliquer dans la vie de leur commune. Défi 12 veut en effet réconcilier l'homme et l'économie. Concrètement, 4 salariés sont éducateurs de football, 2 sont conseillers municipaux. Cela est rendu possible par l'aménagement du temps de travail. Les éducateurs de football ont besoin du mercredi après-midi. Ils le prennent et organisent leur travail en conséquence. L'entreprise joue là un rôle économique et citoyen.

### Des entrepreneurs impliqués dans la vie locale

C'est un des mots d'ordre du Centre des jeunes dirigeants d'entreprises (CJD) dont Bernard Dalmon est membre. Le CJD n'est pas un syndicat. Il regroupe des entrepreneurs, entre autres de très petites entreprises, autour d'un objectif principal : mettre l'économie au service de l'homme. Le CJD demande ainsi à ses membres de consacrer 20% de leur temps à de l'engagement citoyen pour participer à l'activité des chambres de commerce et d'industrie, à la vie locale, à la formation, pour influencer les décideurs, etc.

Ainsi, Bernard Dalmon participe activement à la vie de La Primaube. Le maire invite tous les trimestres tous les acteurs économiques, entrepreneurs, agriculteurs, artisans, commerçants à participer à une réunion pour discuter des projets de la commune. Y participe qui veut. Par exemple, la commune va être traversée par la route nationale 88 qui reliera Toulouse à Lyon. C'est une nécessité pour briser l'enclavement de l'Aveyron. Le maire a demandé l'avis des acteurs économiques de la commune sur ce projet. Tout le monde a pu parler et a été écouté. Un consensus s'est dégagé et un projet étayé a été proposé à la Préfecture.

L'implication des chefs d'entreprises de tous milieux autour du maire permet d'échanger et de voir ce qui est important, intéressant et opportun pour les uns et pour les autres. Elle est essentielle pour le développement local.

<sup>1</sup> entrepreneur dans l'Aveyron, membre du bureau national du Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprises (CJD)

## Henry Ollagnon<sup>1</sup> : "pour une approche stratégique du bien commun"

### Comment gérer les conséquences de Tchernobyl ?

L'équipe d'Henry Ollagnon travaille dans le cadre du programme européen Ethos, dans le village d'Olmanie en Biélorussie. Certes Olmanie est contaminé par de faibles doses, mais le vrai problème est celui d'une crise de la connaissance et de l'engagement. Les habitants ne peuvent plus ni se comprendre, ni s'engager ensemble dans cette situation insaisissable. La gentille vache donne du lait contaminé. On cueille et vend des myrtilles que l'on sait contaminées. Tout l'environnement vivant est devenu un univers d'incertitude et d'inconnu. Et les hommes ont redécouvert qu'ils sont des êtres vivants.

Mais, on peut progresser à Olmanie. Au début du projet, seulement 15% du lait d'été donné aux enfants avait une radioactivité inférieure aux normes officielles. Ce taux est maintenant de 85%. Le taux de radioactivité des enfants a été divisé par 5, voire par 20 pour certains.

Le but de ce projet est d'essayer de reconstruire la confiance, et de là, la possibilité de converser et d'agir ensemble sur des réalités concrètes. Pour cela, une approche strictement locale est insuffisante. Tous les acteurs d'Olmanie sont en effet "micro et macro acteurs". C'est cette relation locale et universelle qu'il faut soigner. Il faut donc agir à tous les niveaux en même temps, de façon neutre, distanciée et active.

Un certain nombre de signaux montrent que notre façon d'agir ensemble nous rend incapables de traiter certaines réalités. Nous ne savons pas gérer la qualité des eaux souterraines en Alsace, ni la qualité de l'eau d'un bassin versant.

Nous ne savons agir que par la contrainte, par l'interdiction. Mais chacun a de telles marges de liberté et de non implication vis à vis d'une norme, quelle qu'elle soit, que ce système de contraintes peut être parfaitement inefficace pour gérer des réalités comme la qualité de l'eau, la qualité de la vie... Les acteurs ne s'impliquent que s'ils en ont envie dans une action qu'ils jugent légitime et efficace.

Ainsi, dans le secteur des entreprises, la gestion de la qualité a évolué. Il y a 30 ans, la demande de produits était telle qu'une entreprise pouvait être un "offreur systématique" et imposer aux clients sa conception de la qualité. Les gens étaient contents d'avoir une 2 CV, même s'il fallait attendre 3 ans. Par la suite, un autre équilibre entre l'offre et la demande s'est établi. Les consommateurs ont alors voulu une amélioration du produit. Puis de nouveaux acteurs se sont imposés dans la conception de la qualité du produit : les salariés, les écologistes étudiant l'impact de l'entreprise sur l'environnement, l'actionnaire se demandant si le profit serait durable, etc.

L'entreprise, d'acteur strictement productif, est aujourd'hui tenue de devenir beaucoup plus stratégique. Elle doit mobiliser ses hommes. Elle ne peut plus avoir 5% de gens "intelligents" et 95% "d'exécutants". Elle a besoin de l'intelligence de tous. Et cette intelligence ne se libère que par la libre adhésion. La mobiliser suppose énormément de savoir, de précautions. La qualité s'impose aujourd'hui comme un bien commun qui requiert une approche stratégique.

Les territoires sont l'objet d'offres et de demandes de qualité. Pour Henry Ollagnon, on ne peut vraiment négocier que lorsqu'on est à la fois offreur et demandeur de qualité. Si le monde rural n'est que le lieu d'un marchandage entre zones et fonctions, il sera dépouillé parce qu'il ne représente que 10% de la population. Si par contre, chacun se sent à la fois offreur et demandeur d'une qualité, par exemple de la santé humaine et de l'épanouissement de l'homme, alors des négociations peuvent s'engager. C'est ce qui se passe en Haut Béarn ou à Olmanie.

Pour engager ce processus, on peut mobiliser les ressorts patrimoniaux que chacun a en lui. Si à l'intérieur de l'entreprise, il n'y a pas un minimum d'intérêt commun, si le salarié ne se sent pas acteur du succès financier de l'entreprise, on ne pourra ni en parler avec lui, ni mobiliser son adhésion.

Engager de telles négociations nécessite une approche stratégique. Nous avons cru que nous pourrions prendre tous les problèmes en charge dans le cadre privé ou dans le cadre public. Mais certains éléments ne peuvent être gérés dans leur globalité ni dans l'un, ni dans l'autre cadre. L'administration doit administrer sous régulation politique, les chefs d'entreprises doivent travailler dans le cadre de la propriété privée. Par contre, d'autres enjeux, qui relèvent du bien commun comme la gestion du vivant, nécessitent d'engager des négociations stratégiques dans un cadre contractuel nouveau.

Henry Ollagnon conclut : " nous constatons l'émergence de nouvelles attentes stratégiques à satisfaire. Il faut donc construire un juste équilibre entre les modes de négociation "classique" et ceux de la négociation coopérative. Cela suppose la mise en place de nouvelles approches, la création de nouveaux métiers pour traiter les problèmes du vivant. Des outils existent pour cela."

<sup>1</sup> Professeur associé à l'INA-PG en Gestion du vivant et des Stratégies patrimoniales.

## Henri de Benoist<sup>1</sup> : "Pour plus de cohérence dans les demandes adressées aux ruraux"

Les demandes adressées aux ruraux par la majorité des urbains sont contradictoires. On leur demande d'une part de fournir des produits les moins chers possibles (d'où la signature des accords du GATT et leurs conséquences négatives sur les diverses missions des agriculteurs) et d'autre part, les urbains veulent retrouver un milieu rural digne d'eux quand ils y viennent dans une ambiance bucolique et paisible, sans contrainte. On retrouve cette même contradiction dans la demande adressée aux pays en voie de développement par les pays dits développés. Il est indispensable de la lever.

Si nous sommes dans un monde où tout se paie il faudra bien admettre que l'entretien des espaces ruraux n'est pas gratuit. On a toujours l'impression que les ruraux sont des demandeurs de subventions. En réalité, les flux financiers et les flux économiques sont mal organisés. Si on demande aux agriculteurs de produire presque gratuitement, il ne faut pas s'étonner que pour vivre sur place, pour occuper le territoire, ils demandent des subventions.

D'autre part, les ruraux se trouvent dans une relation de dominant à dominé. Il faut en sortir car elle est préjudiciable à l'ensemble de la société. Et pour cela, il faut commencer par écouter les acteurs du monde rural pour savoir comment ils entendent se développer, ce qui est assez rarement fait. On a ainsi longtemps agi dans les pays en voie de développement en plaquant une solution toute faite venant d'ailleurs. Puis on considérait que ces gens étaient des incapables puisqu'ils ne l'appliquaient pas. Or, on ne leur avait jamais demandé leur avis. Au sein de FERT qui est très proche de Sol et Civilisation, on demande aux

agriculteurs des pays où FERT travaille ce qui leur manque (crédit agricole, approvisionnement...). FERT leur apporte les quelques aides nécessaires techniques, financières et les aide à se prendre en charge. Ne pourrait-on pas agir de même dans le milieu rural ?

Mais les ruraux doivent aussi redresser la tête. Ces Assises ont lieu dans la Maison de l'Aveyron en plein Paris. La Caisse de crédit agricole de l'Aveyron a une antenne à Paris. La dignité des aveyronnais ne peut pas être remise en cause. Il faut relever et promouvoir ce type d'exemples.

Par rapport au milieu urbain, si dans l'exposé des motifs d'une loi sur l'aménagement du territoire, on écrit que le territoire doit servir la ville, on en revient à la relation de dominant à dominé. Le territoire ne pourrait-il pas demander à la ville à quoi elle lui sert ? La ville a bien sûr un rôle à jouer au bénéfice de l'ensemble du territoire. Mais le contrat de la société doit se placer sur des bases égalitaires. C'est cela la démocratie. Enfin, il faut cesser de superposer les structures administratives. Les contraintes administratives additionnées découragent beaucoup de bonnes volontés. De la commune à l'Europe, l'empilage d'administrations, de contraintes diverses ne facilitent pas forcément la tâche des gens les plus honnêtes. Cela facilite quelquefois la tâche de ceux qui additionnent des subventions même si elles se recoupent un peu.

"Diminuons un peu la capacité naturelle des administrations à administrer et écoutons les gens pour les aider" conclut Henri de Benoist.

<sup>1</sup> Agriculteur dans l'Aisne, Maire et Président des Céréaliéristes de France

## DEBAT

Pour Dominique Claudius Petit, Président de la France Agricole, ce débat se pose ainsi : "La question n'est pas de savoir comment faire fonctionner un appareil en lévitation, mais bien de retrouver les racines d'un engagement des hommes au profit de la qualité de vie sur leurs territoires, dans le cadre de leurs métiers respectifs."

Le problème de l'animation des acteurs sur des territoires "gouvernables" a été longuement discuté.

### *Animer en réveillant le sentiment d'appartenance des acteurs à leur territoire*

René Chouvelon, agent de développement local dans le Forez, a émis des doutes sur le rapport entre les quelques grands messages permettant d'affirmer les objectifs d'un projet de territoire pour 5 ans et le discours affiché en faveur de la démocratie locale. Dans un tel système, les porteurs de projets ne peuvent que rentrer dans les axes définis. Peut-on croire les mobiliser ainsi ? Or, ce qui construit le territoire, c'est le projet qui mobilise les gens. D'autre part, un projet de territoire suppose une évolution permanente que la technocratie a du mal à supporter ; le fonctionnement par décrets valables 5 ans étant beaucoup plus aisé. Dans un tel contexte, quel peut être le rôle d'un agent de développement, d'un animateur ?

Pour Henry Ollagnon, un animateur insufflé de l'énergie et provoque l'envie d'agir. Pour cela il doit mettre à jour le sentiment d'appartenance des acteurs à leur territoire ce qui l'amène à aller bien au-delà des missions qui lui sont spécifiées. En effet, cela suppose de s'adapter à une très grande variété de problèmes et de mettre en place une très grande variété de solutions car chaque acteur agit dans son champ d'actions et ne sent pas forcément prêt à changer. L'animateur a donc besoin d'agir dans un cadre rassurant. Les institutions publiques qui utilisent ces prestations devraient en prendre conscience et passer des contrats sécurisant avec les animateurs.

Jean Lassalle propose de militer, au niveau national, en faveur d'un mode d'action concertée au plus proche du territoire. En effet, ce n'est pas facile de rassembler les acteurs de 3 cantons autour d'une table, pour établir un projet et ainsi construire un territoire. La France est centralisée depuis tant d'années que les hommes ne sont pas prêts à changer de comportement. Il faut trouver une justification pour engager ce changement de comportement. Sans justification, les discussions peuvent s'enliser dans des constats inutiles, dans des débats stériles, sans déboucher sur une quelconque action. Jean Lassalle se dit persuadé que pour embrayer de telles démarches, démarrer sur la gestion d'une crise est un atout certain parce que chacun est concerné. C'est ce qui s'est passé en Haut-Béarn. Et ce n'est malheureusement pas ce type "d'atouts" qui manquent sur les territoires ! Ce qui manque le plus souvent, c'est l'élément qui transcende les hommes. Ce peut être une crise vécue par le territoire. Mais le militantisme de Sol et Civilisation pourrait créer un nouveau climat en promouvant la reconquête du territoire.

### *Mobiliser des moyens financiers*

L'argent est évidemment nécessaire pour soutenir des projets de développement. Or "nous avons manifestement un problème de répartition des flux économiques" constate Henri de Benoist. Tout est fait pour que les flux aillent vers la ville ! Il s'agit de se battre pour qu'une nouvelle répartition privilégiant le développement des territoires soit mise en place.

### *A un territoire doit correspondre l'exercice de la responsabilité des élus confortés par les forces vives*

Robert Duclos, l'employeur de René Chouvellon dans le Forez a témoigné de la situation ubuesque dans laquelle il évolue. Il est président d'une association de développement local qui couvre trois cantons. Depuis, trois communautés de communes ont vu le jour. Ce territoire fait partie d'une zone plus vaste de 90 communes qui est le support de tous les contrats 5B, des programmes Leaders, du contrat de développement global avec la région Rhône Alpes. Dans ce contexte, Robert Duclos est amené à appliquer des procédures sans avoir le temps de construire un projet. Les populations locales, qui, elles, ont des projets à mettre en oeuvre, ont de la peine à s'y retrouver et à obtenir des financements pour les mener. Imaginer un système qui permette de faire fonctionner la démocratie participative ne sera pas une mince affaire. Mais engager ce travail est absolument nécessaire.

Christian Brodhag déplore que la France n'ait pas adopté le principe de subsidiarité. Les services de l'Etat ne délèguent au niveau inférieur que ce qu'ils ne savent pas gérer. Or le principe de subsidiarité, adopté par beaucoup de pays fédéraux, procède exactement de l'inverse : on délègue au niveau supérieur ce qui ne peut être géré au niveau du territoire. Des procédures permettant de traiter les problèmes au niveau le plus adéquat doivent être imaginées.

Beaucoup disent que les niveaux de compétences sont trop nombreux. Mais force est de constater que chaque problème à régler entraîne la création d'un nouvel espace de compétences avec sa petite technocratie locale. Cela devient effectivement ubuesque. Ces espaces sont souvent sans gouvernance ou du moins sans responsabilité formalisée. Pour Christian Brodhag, ce procédé nous éloigne de la démocratie. Il faut être capables à la fois de gérer différents niveaux d'espaces de projet et de simplifier considérablement les relations entre ces espaces par des contrats d'objectifs. Ainsi les décisions seront significatives puisque instruites dans le cadre d'une responsabilité bien définie.

Jean Lassalle est convaincu qu'il faudrait adjoindre à chaque structure intercommunale, un comité consultatif qui permette d'associer réellement l'ensemble des forces vives au processus qui conduit à la décision. En effet, sans remettre en cause leur intérêt, les structures intercommunales se sont multipliées à tel point que la société civile ne va plus s'y retrouver. Or si on se contente de réunir les forces vives un soir dans la salle du foyer rural, elles ne viendront pas, persuadées, à juste titre, de l'inutilité de la démarche. Une structure organisée dans le but de les faire réellement participer, permettra aux élus responsables des structures intercommunales d'être galvanisés par cet apport.

***Raymond Lacombe concluait en ces termes ces 7èmes Assises de Sol et Civilisation : "si l'on veut humaniser les relations internationales, il nous faut renforcer le local. Les expériences dont nous venons de parler prouvent très concrètement que c'est possible partout. Elles sont porteuses d'espoir. Dans la mesure où les hommes se mobilisent pour reconstruire les liens sur les territoires, la démocratie locale sera renforcée. D'autre part, ils obligeront les politiques à construire différemment les relations mondiales en tenant compte des intérêts et besoins des acteurs locaux."***

Le compte rendu complet des Assises est disponible, sur demande, auprès de l'association.

**La lettre de Sol et Civilisation**  
est tirée à 3 200 exemplaires

Directeur de publication : Raymond Lacombe  
Secrétaire de rédaction : Carine Lamérand  
Maquette : Annie Borgeaud